

ANNEE 2020

SEANCE PUBLIQUE DU 11 JUIN 2020

Délibération n°

2020028

Date de convocation : 05/06/2020

Date d'affichage: 15/06/2020

Nombre de conseillers en

exercice: 23

Nombre de présents : 22 Pouvoirs : 1 Nombre de votants : 23

Vote: 23 Pour: 23 Abstention: 0 Contre: 0

Adopté à l'Unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

L'an deux mille vingt, le 11 juin à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Kirol Lekua, située Chemin de Carricazart à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 5 juin 2020, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

<u>Présents</u>: Ms Paul BAUDRY, Michel LAHORGUE, ETCHEGARAY Frédéric, BASSIER Yannick, PERRIER Marc, GARRIGUES Christian, COMBES Bernard, PAVLOVSKY Arnaud, ENSALES Philippe, BRESAC Cédric, AMILIBIA Mikel.

Mmes RECART Valérie, LE CAM Guénael, ETCHART Valérie, HARAN Nathalie, BEYRIS Fleur, LARCEBEAU Bénédicte, FAYS Céline, BARRAL Maud, ROSPIDE Marie, ITHOURRIA Sylvie.

<u>Absents excusés</u>: M. BIGOTEAU Philippe, pouvoir donné à M. Michel LAHORGUE.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie ITHOURRIA.

O.J n°1: Autorisation de recruter des agents contractuels de droit public sur des emplois non-permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

Rapporteur: M. Yannick BASSIER

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article $3-2^\circ$;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité, pour renforcer l'équipe des services techniques aux mois de juin, juillet et août 2020, par le recrutement de 5 agents contractuels ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

AUTORISE le recrutement de 5 agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité, comme suit :

5 adjoints techniques contractuels (besoin saisonnier), relevant de la catégorie hiérarchique C : pour les mois de juin, juillet et août 2020, à temps complet ;

- PRECISE que la rémunération des agents sera calculée en fonction de l'indice brut minimum correspondant au 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique territorial;
- PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au budget ;
- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les contrats de travail correspondants;

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Paul BAUDRY

Délib. n°2020028 - 2/2